

ÉTAPE PAR ÉTAPE

dans l'entreprise et dans la collectivité

ÉTAPE 5

Mise en œuvre des actions

1 sous-étape :

- Mise en œuvre

DÉTAILS	MANAGEMENT DURABLE ET RESPONSABLE	AGENDA-21 LOCAL
<p>Mise en œuvre</p> <p>Il s'agit de la réalisation des actions tel que prévu au Plan d'action avec les allocations de compétences et de ressources prévues pour atteindre des objectifs fixés à un horizon X.</p> <p>Les actions traduisent sur le terrain les engagements de développement durable pris par les dirigeants de l'entreprise ou de la collectivité. Elles sont donc destinées à améliorer les pratiques afin de viser un développement durable.</p> <p>Ces actions doivent respecter les principes de développement durable, voire les 27 principes de la Déclaration de Rio ou les 16 principes de la Loi du Développement durable du Québec. Dit autrement, les principes invitent les entrepreneurs ou les collectivités à s'interroger sur la manière dont leurs activités s'inscrivent dans un contexte social, environnemental, économique et politique.</p> <p>Rappelons que le principe de précaution est un</p>	<p>Toutes les fonctions de l'entreprise sont interpellées par des actions en matière de développement durable. (voir annexe 1 pour la liste des différentes actions possibles selon les fonctions de l'entreprise et envers les parties prenantes).</p> <p>Sinon, on peut diviser les actions en 5 grands groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser et réduire les impacts sur l'environnement; • Optimiser la gestion des ressources humaines; • Développer les relations avec la société • Agir sur les produits • Agir sur les achats <p>Avoir Annexe 2 pour un détail des différentes pratiques de développement durable selon ces 5 groupes.</p>	<p>La collectivité, voire la municipalité, doit aussi faire preuve d'exemplarité environnementale et sociale au sein de son organisation. À cet effet, elle doit mettre en place des pratiques qui s'inspirent de celles proposées au sein de l'entreprise.</p> <p>Mentionnons que la mise en œuvre des actions peut nécessiter 1) l'arrimage opérationnel entre le plan d'action et les activités municipales; 2) la modification des politiques, pratiques et procédures municipales pour les rendre compatibles avec le plan d'action ; 3) le développement de futures politiques et actions municipales... Voir des exemples de cibles d'actions pour les communautés à l'annexe 3.</p> <p>Également, chaque service d'une municipalité doit être concerné par les actions. Voir des exemples d'implication des différents services municipaux à l'annexe 4.</p> <p>Également, il est normal que plusieurs actions inscrites au plan d'action relève de la municipalité. Toutefois, il se pourrait que certaines actions relèvent d'autres acteurs ou</p>



DÉTAILS	MANAGEMENT DURABLE ET RESPONSABLE	AGENDA-21 LOCAL
<p>concept clé du développement durable. Il s'agit d'anticiper les conséquences des activités et de prendre des mesures de prévention sans attendre que le danger soit établi.</p>		<p>d'instances partenariales. D'où l'importance d'intégrer les acteurs locaux à la démarche.</p>
	<p>BONS COUPS ET CONDITIONS GAGNANTES Politique d'approvisionnement responsable, CSN : http://www.csn.qc.ca/web/csn/communique/-/ap/Comm14-05-09 Action de Transat http://www.transat.com/fr/responsabilite.sociale/tourisme.durable.aspx Pour consulter d'autres bons coups : http://www.novae.ca/</p>	<p>BONS COUPS ET CONDITIONS GAGNANTES Pour voir différentes actions, consultez le site suivant : http://www.a21l.qc.ca/9578_fr.html</p>
	<p>OUTILS Proposition de scénario de grille d'évaluation de projets de développement, Comité de développement de Saint-Thomas (Joliette). Annexe 5</p> <p>Un outil pour l'action. <i>Une démarche d'analyse et de bonification de projets pour mettre le cap sur le développement durable.</i> Outil fourni par le Centre québécois de développement durable.</p> <p>CRÉ du Bas-St-Laurent, <i>Grille d'analyse de projets avant leur mise en œuvre</i> : disponible sur le site internet : http://www.crebsl.org/ ou sur le site du Réseau québécois Villes et Villages en santé http://www.rqvvs.qc.ca/boite_a_outils/liste_categorie.asp?mode=cat&id=5</p> <p><i>Grille d'analyse développement durable</i> de L'Hérault. Mode d'emploi http://observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article222</p> <p><i>Guide d'élaboration d'une Politique d'achat responsable.</i> www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/guideparweb.pdf</p>	



ANNEXE 1

OPPORTUNITÉS D' ACTIONS PAR FONCTION DE L' ORGANISATION

Direction générale

- Engagement et cohérence
- Partage de la prise de conscience
- Identification des valeurs de l'entreprise
 - Montrer l'exemple
- Développer une vision long terme
 - Changement du pouvoir
 - Transparence
- Approche par petit pas, par domaine, ou à partir d'un problème ou via la mise en œuvre d'un principe

Gestion des ressources humaines

- Analyse des risques en Santé et sécurité
- Gestion participative, mobilisation des acteurs
 - Partage des valeurs de l'entreprise
- Politique de transport, covoiturage, autres moyens de transport
 - Guide de l'employé
- Mode d'évaluation renouvelé et politique salariale équitable
- Ajouter les pertes et gains en emploi au rapport annuel
- Hiérarchiser les responsabilités liées à la conduite du projet RSE
- Définir les rôles et responsabilités de chacun et donner l'autorité et les ressources nécessaires à chacun pour exercer ses fonctions
- Conserver des postes pour les handicapés ou en lien avec les pays clients

Marketing / communication

- Entretien des relations avec les parties prenantes
- Benchmark des meilleures pratiques du secteur
 - Collaboration avec ONG
- Positionnement stratégique suite aux initiatives DD
 - Analyse du cycle du marché
 - Organiser des journées portes ouvertes
- Élaborer une ligne de produit pour les défavorisés
- Lors de l'acte de vente, accompagner le produit d'un document imprimé sur du papier recyclé présentant la politique de l'entreprise
- Lancer un nouveau produit complètement éco-conçu
- Solliciter des réseaux d'entreprise déjà engagés dans une démarche DD

Achat

- Politique d'achat durable
 - Politique d'achat vert
- Politique de consommation responsable
 - Gestion de l'inventaire
- Gestion des transports : Évitez de multiplier les transports
- Réunir les fournisseurs, clients et sous-traitants afin de connaître les attentes de chacun
 - Limiter les déchets d'emballage

Finance / comptabilité

- Fixer un budget DD
- Intégration des coûts du DD dans le prix des produits
- Indicateurs de performance des trois sphères à considérer équitablement
 - Investissement socialement responsable
- Divulgation en matière de responsabilité sociale de l'entreprise
 - Système de détermination des coûts et de gestion environnementale
- Passer d'une vision court terme à une vision long terme

Production

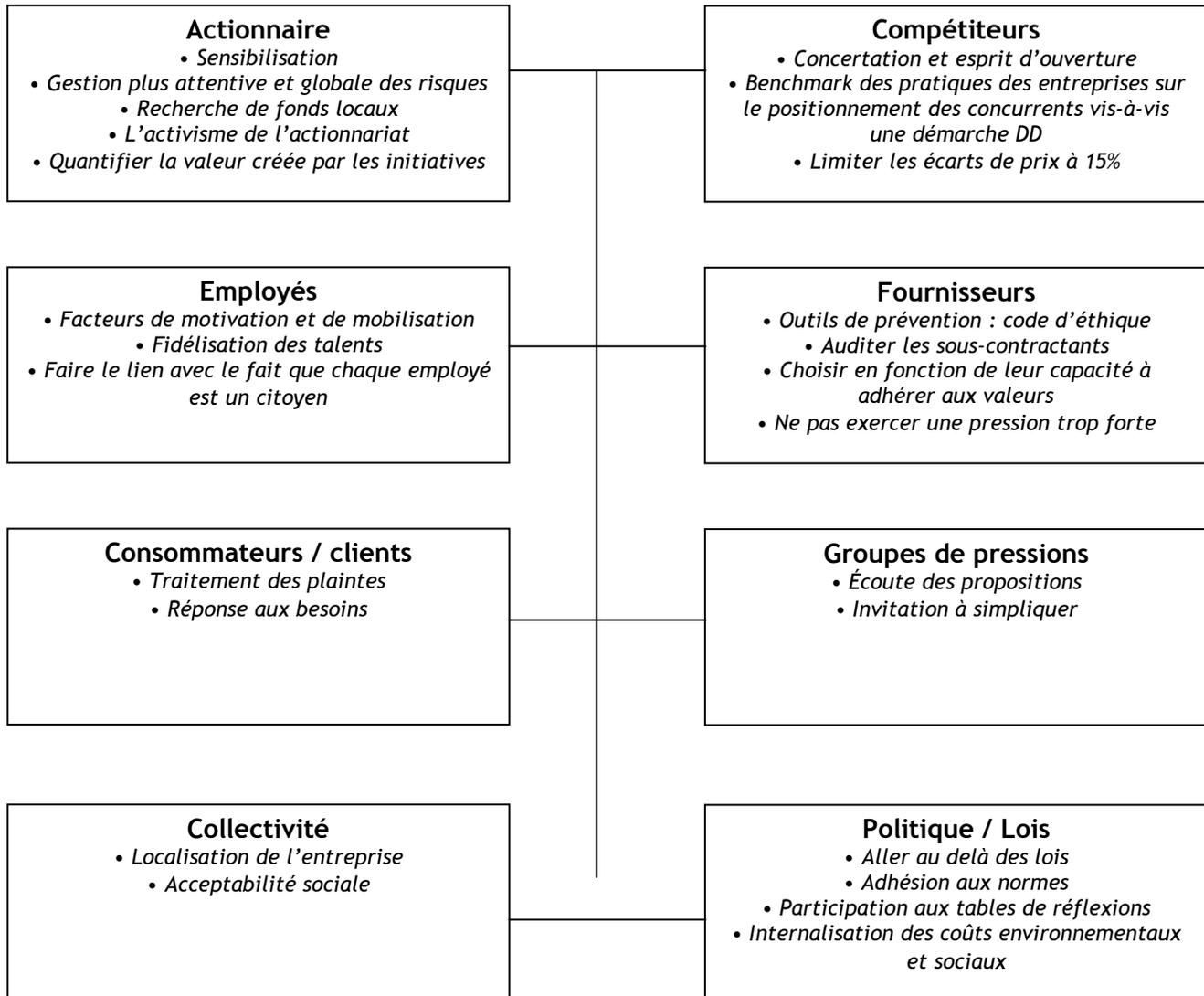
- Éco-conception
- Cycle de vie du produit
- Écologie industrielle
- Efficacité énergétique
- Minimisation des bruits et odeurs
- S'informer sur les avancées technologiques
- Dresser une liste des impacts des activités

Logistique

- Cartographie des parties prenantes
 - Système de gestion
- Production d'un rapport annuel
 - Normes et standards
- Certification, écolabelisation, sigle et logo
 - État des lieux des parties prenantes
- Documenter les lois et règlements en cours



OPPORTUNITÉS D' ACTIONS ENVERS LES PARTIES PRENANTES



ANNEXE 2

PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ENTREPRISE SELON LES 5 GRANDS GROUPES D'ACTION

1. Maîtriser et réduire vos impacts sur l'environnement	page 6
1.1 sur votre consommation en eau.....	page 6
1.2 sur votre consommation d'énergie.....	page 7
1.3 en économisant le papier.....	page 9
1.4 en gérant vos déchets.....	page 10
1.5 en contrôlant les nuisances sonores.....	-page 11
1.6 en améliorant l'air intérieur et évitant la pollution de l'air.....	page 12
2. Optimiser la gestion des ressources humaines	page 13
3. Développer vos relations avec la société	page 16
4. Agir sur vos produits	page 17
5. Agir sur vos achats	page 18



TRUCS POUR ÉCONOMISER VOTRE CONSOMMATION EN EAU

Maîtrise de la pollution des eaux

- Séparez les eaux usées provenant des opérations industrielles des eaux usées domestiques et des eaux pluviales et acheminez-les vers une usine de traitement spécifique
- Mettez en place un programme de surveillance de la pollution de l'eau pour vous assurer de respecter les limites de rejet concédées par votre autorisation le cas échéant
- Utilisez des produits chimiques ou des processus moins polluants (ex. les détergents biodégradables, produits labellisés)
- Inspectez et entretenez régulièrement vos installations de traitement des eaux usées

Préserver les ressources en eau

- Installez des réducteurs de débit, des systèmes de coupure automatique ainsi que d'autres appareils et robinets de réduction du débit
- Encouragez les utilisateurs à fermer complètement tous les robinets en affichant des pense-bêtes
- Remplacez ou réparez les joints de toilettes et de robinets non étanches. À raison de dix gouttes par minute, vous gaspillez 3 000 litres d'eau par an
- Installez un système de récupération d'eau de pluie en remplacement de l'eau potable dans les toilettes ou pour l'entretien des extérieurs (jardins, ...)
- Surveillez et entretenez régulièrement la plomberie
- Envisagez l'utilisation de produits de nettoyage qui nécessitent peu voire pas d'eau



TRUCS POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Éclairage

- Remplacez les ampoules par des ampoules à basse consommation
- Les ampoules fluorescentes consomment 80 % d'énergie en moins, ont un rendement supérieur aux ampoules à incandescence et une durée de vie plus étendue
- Utilisez des éclairages qui permettent d'économiser de l'énergie (tubes fluorescents) et des ballasts électroniques
- Réaménagez votre éclairage pour obtenir une efficacité maximale
- Utilisez des réflecteurs de lumière efficaces
- Installez des détecteurs de mouvement/minuteries
- Utilisez la lumière naturelle ou un éclairage de faible intensité partout où c'est possible
- Éteignez toutes les lumières lorsqu'elles ne sont pas utilisées
- Organisez les lumières par secteurs pour une meilleure gestion énergétique

Chaleur et climatisation

- Faites vérifier, nettoyer et régler régulièrement votre système central de climatisation. Un climatiseur bien entretenu est moins consommateur d'électricité et a une durée de vie plus longue
- En hiver, une température de 19°C suffit dans les locaux et, en été, la climatisation n'est pas toujours nécessaire
- Assurez-vous que les portes et les fenêtres sont bien fermées et que les intervalles ou les interstices sont hermétiquement colmatés
- Vérifiez que des meubles ou autres obstacles ne gênent pas le flux d'air
- Utilisez des stores sur les fenêtres pour bloquer le gain ou la perte de chaleur radiante
- Préférez les produits ou les systèmes labellisés « économies d'énergie » ou « énergie star »
- Éteignez les climatiseurs lorsqu'ils ne sont pas utilisés
- Installez des rideaux d'air pour éviter la fuite d'air refroidi

Ventilation

- Ajustez les systèmes de ventilation mécanique en fonction du nombre d'employés dans les locaux (réduisez la ventilation les soirs/fins de semaine)
- Utilisez la ventilation naturelle, si appropriée
- Adaptez des systèmes de ventilation à vitesse variable
- Installez des détecteurs de niveau de monoxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO₂) pour réguler automatiquement la climatisation

Choix des appareils

- Choisissez des appareils avec des labels d'efficacité énergétique, qui minoreront vos coûts énergétiques



informatiques et de bureaux

- Éteignez les ordinateurs et autres équipements de bureau lorsqu'ils ne sont pas utilisés
- Choisissez des télécopieurs, des photocopieurs, des imprimantes, des écrans d'ordinateurs, etc. dotés d'un mode veille et d'une minuterie
- Assurez-vous que le mode économie d'énergie est activé
- Utilisez des écrans LCD (en mode économie d'énergie). Pour un rythme de travail de 8 h par jour, un écran à cristaux liquides (LCD) permet de réaliser des économies d'énergie de plus de 100 kWh/an par rapport à un écran à tube cathodique (CRT) de taille similaire.
- Utilisez des appareils à énergies renouvelables comme des calculatrices solaires

Transports

- Encouragez l'utilisation des transports en commun (remboursement d'une partie des cartes de transport, des abonnements aux services de vélo municipaux, ...) auprès de vos salariés
- Réduisez le nombre de places de stationnement mises à disposition si la voiture n'est pas indispensable
- Si la voiture est indispensable, encouragez le covoiturage
- Coupez le moteur de votre véhicule lorsque vous attendez
- Optez pour des véhicules dont la motorisation assurent des rejets de CO2 limités, tous les constructeurs automobiles communiquent désormais ces données, tenez en compte lors de vos achats
- Assurez-vous que les véhicules sont propres et régulièrement entretenus
- Adoptez une conduite économe et écologique : <http://www.agenda21-toulouse.org/?2007/04/23/181-adoptez>
- Pour le transport des marchandises, étudiez la possibilité d'utiliser des transports alternatifs à la route.

- L'association Voiture & co développe depuis 1998, de nouvelles pratiques de mobilité durables, responsables et solidaires. Elle propose aux entreprises de mettre en place des Plans de Déplacements en Entreprises (système de covoiturage, diagnostic transports et financier, recherche et calcul d'itinéraire) afin d'optimiser le déplacement des salariés (plus d'économie, de cohésion, d'écologie). (renseignements sur www.voitureandco.com)

- Des plans de déplacements d'entreprise ou inter-entreprises se développent pour organiser les transports, renseignez-vous dans votre région. Les entreprises grenobloises, par exemple, comme Framatome ou Kéolis, ont mis en place, en concertation avec les collectivités locales, des Plans de déplacements d'entreprise offrant aux salariés des alternatives aux déplacements en véhicules particuliers. MEDEF – Vademecum « Entreprises et développement durable : Suivez le guide! » - mai 2006, p.57 (renseignement : www.adtc-grenoble.org/article.php3?id_article=34)



TRUCS POUR ÉCONOMISER LE PAPIER



Utiliser le papier de manière plus efficace

- Réduisez au minimum la production de photocopies, les télécopies et les impressions
- Utilisez le papier recto verso pour les impressions et les photocopies
- Utilisez si possible l'option d'impression sous forme de livret de sorte à faire apparaître quatre pages de texte sur une seule feuille de papier
- Réduisez la taille de la police et les marges pour faire apparaître plus de texte sur la page, ou utilisez l'option « Ajuster au format du papier » de votre logiciel de traitement de texte
- Utilisez la bonne taille d'emballage pour éviter les papiers/boîtes d'emballages superflus
- Réutilisez les enveloppes/emballages pour le courrier interne en y apposant de nouvelles étiquettes
- Utilisez une étiquette adhésive plutôt qu'un bordereau de télécopie
- Placez en évidence des bacs de récupération pour rappeler à vos salariés de réutiliser le papier usagé imprimé d'un seul côté et de recycler les feuilles imprimées des deux côtés

Utiliser des équipements efficaces

- Achetez des imprimantes/photocopieurs réalisant des impressions/reproductions recto verso
- Utilisez un logiciel de télécopie sans papier, ainsi vous pouvez décider des télécopies que vous souhaitez imprimer – inutile d'imprimer ce qui ne vous concerne pas (publicités inadaptées, ...)
- Préférez les télécopieurs laser aux télécopieurs thermiques. Les images sur papier thermique s'estompent et doivent être photocopiées pour être archivées

Adopter une communication sans papier

- Remplacez les mémos papier et la photocopie des notes de service par le courrier électronique.
- Utilisez le courrier électronique pour vos communications internes et externes
- Numérisez les documents à diffuser au lieu de les photocopier
- Publiez vos brochures et supports de promotion sur le site Internet de votre entreprise et abandonnez si possible l'impression de supports papier
- Révissez et modifiez vos brouillons à l'écran au lieu de les relire sur papier
- Classez les pages Internet intéressantes dans vos « Favoris » au lieu de les imprimer comme documents de référence
- Encouragez l'utilisation de formulaires de candidature en ligne
- Utilisez un logiciel d'organisation au lieu de commander des agendas et des calendriers papier



TRUCS POUR MIEUX GÉRER VOS DÉCHETS



Réduire

- Réduisez la quantité de papier utilisé en photocopiant et en imprimant recto verso et en utilisant la communication électronique
- Choisissez des produits avec des recharges
- Améliorez la maîtrise de votre processus pour éviter le gaspillage de produits
- Achetez du matériel en gros pour réduire les déchets d'emballage
- Adaptez la gestion de vos stocks pour minimiser les produits/consommables périmés
- Manipulez et stockez le matériel avec soin pour réduire la casse et les déversements

Réutiliser

- Instaurez un programme de recyclage dans votre bureau pour le papier usagé, les toners, les bouteilles en plastique, les boîtes de conserve en aluminium, etc.
- Donnez vos vieux ordinateurs, appareils électroniques et meubles aux œuvres caritatives :
- En Ile-de-France, Emmaüs Informatique à Trappes (78) récupère les pièces ou répare les ordinateurs pour les mettre à disposition de familles aux revenus limités.
- Séparez le métal, le bois et le plastique de vos déchets industriels pour le recyclage

Recycler

- Remplacez les mémos papier et la photocopie des notes de service par le courrier électronique.
- Utilisez le courrier électronique pour vos communications internes et externes
- Numérisez les documents à diffuser au lieu de les photocopier
- Publiez vos brochures et supports de promotion sur le site Internet de votre entreprise et abandonnez si possible l'impression de supports papier
- Réviser et modifiez vos brouillons à l'écran au lieu de les relire sur papier
- Classez les pages Internet intéressantes dans vos « Favoris » au lieu de les imprimer comme documents de référence
- Encouragez l'utilisation de formulaires de candidature en ligne
- Utilisez un logiciel d'organisation au lieu de commander des agendas et des calendriers papier

Remplacer

- Préférez les peintures sans solvants et celles qui portent l'écolabel européen et NF Environnement aux autres.
- Préférez les articles durables aux articles jetables (ex. remplacez les gobelets en plastique par des tasses/verres)
- Remplacez les serviettes en papier par des séchoirs à main ou des serviettes en tissu
- Optez pour des alternatives écologiques si possible, comme des produits nettoyants et des sacs poubelle biodégradables, utilisez également moins de produits chimiques
- Préférez la location d'équipement à l'achat de photocopieurs et d'ordinateurs afin de réduire au minimum les déchets lorsque les systèmes doivent être remis à niveau



TRUCS POUR MIEUX CONTRÔLER LES NUISANCES SONORES



Respecter les obligations réglementaires vis-à-vis de vos employés

- Renseignez vous sur la législation en matière de bruit en milieu de travail
- Assurez-vous de réduire le bruit au niveau le plus bas raisonnable possible, indépendamment des niveaux atteints.

Réduire le bruit

- isolez ou relocalisez les opérations bruyantes loin des lieux où le personnel passe l'essentiel de son temps
- planifiez les travaux bruyants de rénovation de bureau ou de bâtiments en dehors des heures de travail pour déranger au minimum vos employés
- mettez en place une politique d'achat d'articles à faible émission de bruit; choisir un équipement plus silencieux vous évitera d'avoir à installer des écrans acoustiques par la suite et diminuera vos coûts
- entretenez vos équipements pour vous assurer qu'ils sont en bon état de fonctionnement et éviter tout bruit indésirable
- mettez en place un contrôle sécurisé, ex. réduisez les émissions sonores d'une machine qui vibre en utilisant un isolateur de vibration ou un plancher flottant ou en installant des silencieux sur les évacuations, les compresseurs frigorifiques, les tours de refroidissement, les ventilateurs, etc.



TRUCS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR



La qualité de l'air à l'intérieur des locaux

Prévention

- Éliminez toute substance inutile ou toxique du lieu de travail
- Utilisez des substituts moins nocifs à chaque fois que possible (ex. remplacez les produits chimiques à base de solvants par des produits à base aqueuse)
- Si des substances dangereuses sont utilisées, assurez-vous qu'elles sont bien stockées et fermées hermétiquement
- Assurez-vous que l'entretien des espaces de travail est bien effectué de manière à réduire au minimum les polluants atmosphériques (ex. la poussière et les acariens)
- Mettez en place des procédures de formation, d'entraînement, d'étiquetage et d'avertissement
- Appliquez des procédures sanitaires et utilisez des vêtements de protection
- Stockez et éliminez les polluants avec soin et adoptez de bonnes pratiques de contrôle

Ventilation

- Assurez-vous qu'il existe un apport d'air frais
- Installez un système de filtration et entretenez-le correctement (ex. utilisez des filtres HEPA - High Efficiency Particulate Air Filter)
- Assurez-vous que le système de ventilation n'est pas court-circuité, autrement dit que de l'air frais rafraîchi est ventilé dans la pièce, au lieu de rentrer à l'intérieur et de ressortir directement

Conception

- Pour les nouvelles constructions, assurez-vous que les caractéristiques de conception permettent une bonne circulation de l'air et intègrent des systèmes de prévention tels que la purge de l'air.
- Choisissez du mobilier avec peu voire pas d'émission de polluants (ex. composés organiques volatils, ...)
- Lors de travaux de rénovation, évitez tout changement pouvant réduire le flux de l'air ou augmenter le nombre de polluants
- Reconcevez un composant de produit ou un process de sorte à minimiser l'émission de polluants atmosphériques

Maintenance

- Mettez en place des procédures d'entretien pour réduire ou maîtriser le rejet de polluants
- Nettoyez régulièrement les tapis et les revêtements muraux
- Dégagez régulièrement les conduits de ventilation

La réduction de la pollution atmosphérique

Quelques conseils

- Comparez et choisissez des technologies qui consomment un minimum d'électricité, de carburant et de solvants
- Envisagez l'utilisation d'une énergie alternative, plus propre, à chaque fois que possible, ex. énergie solaire ou éolienne
- Effectuez des inspections et des entretiens réguliers des équipements qui produisent des effluents gazeux
- Utilisez des extincteurs sans halon
- Entretenez régulièrement vos véhicules et demandez à vos salariés de ne pas laisser tourner le moteur au ralenti dans les embouteillages ... et faites-le vous-même!
- Favorisez au maximum l'utilisation des transports en commun et/ou des modes de transport doux (vélo, ...)



TRUCS POUR OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Formation

- Recensez et anticipez les compétences requises par votre activité, en planifiant systématiquement des actions de formation
- Instaurez un dialogue avec votre personnel sur leurs attentes et sur les compétences qu'ils souhaiteraient développer
- Envisagez des solutions de formation informelles comme le coaching, la rotation de poste (ex. nommez des cadres intermédiaires pour former des employés subalternes)
- Permettez aux cadres intermédiaires de se former pour assurer eux-mêmes des actions de coaching et formez-les à la gestion des compétences
- Créez un environnement d'apprentissage permanent en formant des « comités » de perfectionnement professionnel d'employés qui examineront les pratiques actuelles, échangeront leurs connaissances et discuteront des innovations
- Encouragez vos collaborateurs à assumer des charges et des responsabilités en l'impliquant dans le processus décisionnel
- Définissez des critères objectifs d'évaluation des améliorations et des performances
- Reconnaissez financièrement le mérite de vos salariés

Conditions de travail

- Respectez scrupuleusement les règles d'hygiène et de sécurité
 - Recensez l'ensemble des activités professionnelles en rapport avec le site, l'usine, le personnel et les procédures et recensez les informations disponibles à leur sujet.
 - Identifiez l'ensemble des dangers et risques liés à chaque espace et chaque poste de travail. Identifiez la personne ou l'élément susceptible d'être touché et de quelle manière.
 - Déterminez les risques selon différentes variables et estimez leur impact. Considérez certaines variables comme la gravité des blessures potentielles, la fréquence de l'exposition au danger, la probabilité pour qu'un danger provoque un accident.
 - Déterminez si le risque est tolérable. Évaluez si les précautions de sécurité sont suffisantes pour maîtriser le danger et être en conformité avec les exigences légales.



- Assurez les meilleures conditions professionnelles possibles
 - *Créez un environnement qui aide vos employés à équilibrer leur vie professionnelle et leur vie personnelle.*
 - *Cherchez des manières de réduire les heures supplémentaires, par exemple en améliorant la communication et l'efficacité.*
 - *Organisez des activités de loisirs et promouvoir la gestion du stress sont également des options envisageables.*
 - *Faites preuve d'empathie pour le rôle joué par vos employés auprès de leur famille.*
 - *Prévoyez des horaires flexibles, des politiques de congés, des partages de poste, le télétravail depuis le domicile, quand cela est possible.*
 - *Aménagez des politiques de congés pour permettre aux employés de traiter des besoins familiaux urgents.*

Rémunérations, intéressement et participation

- Définissez une politique salariale personnalisée et transparente en lien avec vos valeurs et votre stratégie
- Associez vos salariés aux résultats de l'entreprise via : l'intéressement, la participation, des plans d'épargne et l'actionnariat salarié

Diversité et non-discrimination

- Prévenez les discriminations à l'embauche mais aussi dans l'emploi (salariales, de traitement, ...)
- Contribuez à l'égalité des personnes quelque soit leur âge, sexe, origines, lieu d'habitation
- Lutte contre la discrimination des personnes handicapées
- Favorisez la diversité de vos ressources en intégrant des jeunes en difficulté, des personnes handicapées ou autres personnes vulnérables.

Quelques conseils pour éliminer la discrimination et encourager la diversité

- *Développez une politique d'égalité des chances, qui inclue au minima les éléments couverts par la loi. La traduction écrite de cette politique doit stipuler que des comportements sanctionnés par la loi tels que la discrimination, le harcèlement, etc. ne sont pas tolérés, et décrire les mesures que votre entreprise prendra le cas échéant.*
- *Faites correspondre vos pratiques de RH à votre politique. Élaborez, par exemple, des critères de sélection cohérents pour le recrutement, l'embauche et la formation, ainsi que des conditions d'emploi. Il s'agit là d'une bonne pratique de gestion qui améliore et facilite la prise de décisions et constitue une base solide permettant une évaluation professionnelle efficace.*
- *Informez vos salariés de cette politique. L'ensemble de votre personnel doit pouvoir distinguer les comportements acceptables et ceux qui ne le sont pas, tout en ayant connaissance de ses droits et ses responsabilités.*
- *Élaborez une procédure de prise en charge des problèmes de gestion de situation ou des litiges liés à l'égalité des chances. Faites en sorte que la procédure soit simple, accessible, confidentielle et impartiale. Elle doit permettre de résoudre les problèmes rapidement et de manière équitable.*



- *Nommez l'un de vos collaborateurs en charge de la gestion de l'égalité des chances. Il s'agit généralement de la personne affectée aux questions de RH. Formez-la et donnez-lui autorité sur le sujet.*
- *Engagez le dialogue avec votre personnel. Encouragez vos employés à vous soumettre tout exemple d'inégalité et de désavantage et à vous faire part des opportunités qu'ils envisagent pour promouvoir une plus grande diversité.*
- *Prenez soin de votre formulation lors de la publication de vacances de poste. Utilisez des intitulés de poste de genre neutre. Indiquez clairement que les candidats des deux sexes, souffrant de handicaps, etc. (selon le poste) sont invités à postuler.*
- *Formez les employés chargés de traiter les candidatures et de mener les entretiens pour qu'ils évitent les comportements discriminatoires. Demandez-leur, par exemple, d'éviter de demander une photo ou de poser des questions sur l'état civil ou les antécédents médicaux des candidats. Ces faits peuvent constituer des allégations de discrimination.*
- *Supprimez tout obstacle physique ou pratique, en envisageant les modifications (ex. au niveau de l'équipement, des horaires flexibles) susceptibles d'accommoder les employés notamment handicapés. De nombreux aménagements sont gratuits ou ne nécessitent qu'un faible investissement.*
- *Gardez trace des entretiens afin de justifier de la sélection ou non d'un candidat.*
- *Appliquez le principe « à travail égal, salaire égal » – Assurez-vous que les salaires de vos employés correspondent au marché local des salaires et qu'il n'existe pas d'écarts fondés sur le sexe, le statut familial, etc.*
- *Évitez de considérer que les plaintes pour discrimination, victimisation ou harcèlement sont infondées.*



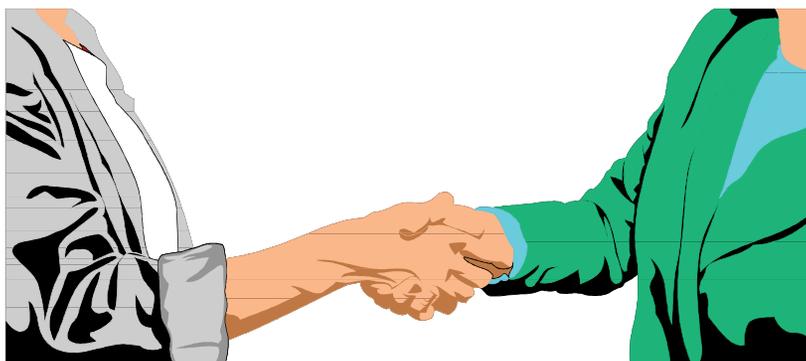
TRUCS POUR DÉVELOPPER VOS RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ

S'impliquer dans l'économie locale

- Contribuer à l'insertion des personnes en difficulté et à l'emploi local notamment en offrant des opportunités d'emploi à des groupes vulnérables ou des personnes souffrant d'un handicap ou en contribuant à la « ré-intégration » dans la société des groupes défavorisés ou vulnérables
- Contribuer à la formation et à l'emploi des jeunes en offrant des stages ou par l'embauche d'anciens stagiaires ou apprentis
- Privilégier des fournisseurs ou des sous-traitants locaux

S'impliquer sans la vie sociale et culturelle de son territoire

- Intervenir via des actions de mécénat culturel et sportif ou des œuvres sociales par des dons en argent ou en nature (mise à disposition de locaux)
- Encourager le mécénat de compétence, c'est-à-dire de mettre les talents et les compétences de ses employés au service de la communauté
- Volontariat des salariés, c'est-à-dire de soutenir le bénévolat des salariés qui s'investissent dans un projet de solidarité (ex. visites régulières aux personnes défavorisées; journées de don de sang dans l'entreprise...)



TRUCS POUR AGIR SUR VOS PRODUITS

Adaptez vos produits pour préserver l'environnement

- Pratiquez l'éco-conception, c'est-à-dire intégrez des considérations environnementales tout le long du cycle de vie de vos produits, soit de la conception à sa fin de vie
- Intégrez des critères sociaux dans le choix des matériaux qui constituent vos produits
- Diminuez vos emballages
- Diminuez la quantité de matériaux dans la conception de vos produits (dématérialisation)
- Envisagez l'utilisation de matériaux recyclés, recyclables et biodégradables pour vos produits et leur emballage
- Minimisez l'utilisation d'énergie pendant la phase de production
- Utilisez au minimum des produits toxiques
- Augmentez la durée de vie de vos produits
- Assurez-vous que vos fournisseurs vous livrent des composants écologiques
- Pensez différemment

Écolabellisez-vous

- Privilégiez des éco-produits dans le choix de vos matériaux qui constituent vos produits
- Envisagez une certification pour vos produits



TRUCS POUR AGIR SUR VOS ACHATS

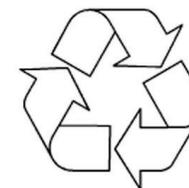


Mieux choisir ses produits

- Achetez des produits et services ayant un impact moindre sur l'environnement ainsi que sur les personnes qui les produisent, et offrant en même temps un meilleur rapport qualité/prix
- Choisissez des produits qui possèdent un écolabel reconnu
- Privilégiez des produits du commerce équitable
- Privilégiez des produits locaux
- Contribuez à la réalisation de la mission d'entreprises d'économie sociale par l'achat de leurs produits
- Développez et mettez en œuvre une politique et une procédure d'achats responsables

Mieux choisir ses fournisseurs et ses moyens d'approvisionnement

- Exigez de vos fournisseurs un certain niveau de responsabilités environnementale et sociale
- « Verdissez » votre chaîne d'approvisionnement en assurant que vos fournisseurs vous livrent de manière écologique les produits et services dont vous avez besoin.



ANNEXE 3

QUELQUES CIBLES GÉNÉRIQUES POUVANT ÊTRE DES PISTES DE RÉFLEXION POUR LES COMMUNAUTÉS

L'ICLEI (<http://www.iclei.org/us/communities21.html>) propose un certain nombre de cibles génériques qui peuvent être des pistes de réflexion pour les communautés :

1) Pour gérer les ressources à l'intérieur des limites écologiques du territoire, les communautés peuvent :

- Délimiter des zones de conservation écologique et des espaces verts dans le but de maintenir une biodiversité représentative et de stimuler les activités récréotouristiques;
- Promouvoir le développement d'usages mixtes (résidentiel, commercial, tertiaire, récréatif,...) dans les zones accessibles par des modes de transport peu polluants;
- Privilégier les projets de développement à faible consommation d'énergie et d'eau en incluant des aménagements paysagers basés sur les plantes indigènes;
- Privilégier l'achat de moyens de transport utilisant une énergie relativement propre;
- Favoriser l'achat municipal de produits durables ou recyclables.

2) Pour aider les citoyens à rencontrer leurs besoins économiques, les municipalités peuvent :

- Maintenir une offre en logement disponible reflétant la gamme des revenus de la communauté;
- Offrir des salaires suffisants à leurs employés;
- Privilégier les vendeurs et les fournisseurs de service locaux;
- Assurer des formations à l'emploi;
- Proposer des incitations financières aux employeurs qui embaucheront des locaux;
- Encourager le développement des emplois « verts ».

3) Pour promouvoir le développement de communautés socialement justes et dynamiques, les municipalités peuvent :

- Supporter des programmes destinés à accroître la cohésion sociale et la sécurité;
- Amener le public à participer aux prises de décision en matière d'utilisation des ressources et des sols;
- Cultiver le respect des différences culturelles au sein de la communauté;
- Transmettre aux citoyens les moyens de développer ses capacités d'initiatives.

Source : Roche, Vincent et Gagnon Christiane, 2004, Éléments d'argumentation en faveur de l'introduction des Agendas-21 locaux au Québec, UQAM, Aruc en économie sociale, pp. 25 Disponible sur le site internet suivant : <http://www.aruc-es.uqam.ca/Nospublishations/Cahiers/tabid/53/ctl/Details/mld/365/ItemID/31/Default.aspx> (consulté en juillet 2009)



ANNEXE 4

POUR UNE VISION PANORAMIQUE DES ACTIONS AU SEIN D'UNE MUNICIPALITÉ

Bureau du maire

- Engagement des élus locaux et de la haute direction municipale
- Affectation des ressources

Service de gestion et de développement du parc immobilier

- Contrôle sur les nouveaux projets de développement immobilier pour en accroître la durabilité : conception de nouveaux édifices tenant compte des principes d'efficacité énergétique, utilisation de matériaux de construction recyclés...
 - Allouer plus de logements financièrement abordables
- Prévoir des espaces suffisamment étendus à des fins récréatives publiques et privés

Service de gestion énergétique

- Utilisation de carburants « propres » et renouvelables
- Installation d'appareils à faible consommation énergétique dans les installations publiques
- Fournir des incitations financières aux citoyens et aux entreprises qui opte pour une gestion plus durable des ressources énergétiques

Service de gestion environnementale

- Contrôler les sources de pollution de l'air
- Promouvoir la conservation de l'eau et sa qualité
 - Maintenir la biodiversité
- Réduire les pollutions générées par les activités municipales
 - Faire respecter les règlements environnementaux
- Mise en place d'une politique de justice environnementale traitant de la répartition inéquitable des impacts liés aux pollutions sur son territoire.
 - Marketing vert afin de stimuler les changements de comportement des citoyens envers une gestion quotidienne plus durable de leurs activités

Service de gestion du parc de véhicules municipaux

- Gérer ce parc selon des principes écologiques afin de maximiser l'efficacité énergétique des véhicules et de réduire les impacts
- Se doter d'une procédure de stockage sécuritaire des produits chimiques dangereux utilisés pour les tâches d'entreprise des véhicules

Service de planification

- Service très impliqué dans la démarche d'Agenda-21 Local
- Peut renforcer la prise en compte d'une vision globale

Service des travaux publics

- Réalisation de diagnostics destinés à identifier les lieux, moments et moyens de conserver l'eau, l'énergie et les matériaux non renouvelables

Service de gestion des déchets

- Mettre en place des procédures de recyclage des déchets
- Intervenir en amont pour minimiser la quantité de déchets produits.

Service du développement économique

- Encourager le milieu des affaires à intégrer des pratiques écologiquement et socialement responsables
- Encourager le milieu des affaires à l'embauche locale
- Établir des contrats avec les entreprises nouvellement installées sur leur territoire pour l'embauche local
- Récompenser et assister les entreprises qui sont engagées dans des pratiques durables
- Soutenir financièrement des événements de promotion locale des affaires
 - Planifier et aménager des parcs éco-industriels

Service de police et des incendies

- Maintenir un bon niveau de sécurité publique et prévenir les situations potentiellement dangereuses.
- Travailler à l'établissement d'un sentiment de sécurité auprès des habitants
- Substitution des substances chimiques toxiques utilisées dans leurs activités par des substances moins dangereuses.

Service des finances

- Associer les objectifs de durabilités aux mécanismes budgétaires en utilisant la méthode comptable « triple bottom line »
- Comptabilité de tous les coûts, incluant les coûts réels de gestion environnementale
- Répertorier toutes les sources potentielles de fonds et subventions

Service du logement

- Fournir des logements qui respectent les principes écologiques et qui soient accessibles aux différents membres de la communauté (aînés, jeunes familles, pop à faible revenu)
- Faciliter l'implantation de nouveaux logements pour réduire la dépendance au transport privé et pour maximiser les contacts entre les habitants
 - Densification du tissu urbain
 - Revalorisation des friches industrielles

Service des acquisitions

- Acquisition d'équipements et de bien de consommation durable

Service des transports

- Influencer et sensibiliser à l'utilisation des modes de transport collectif des habitants
- Privilégier et encourager des modes de transport plus propres : train, tramway, bus, vélo, marche
 - Améliorer l'accessibilité sur le territoire
- Aménager des espaces protégés pour les déplacements piétonniers et à vélo



ANNEXE 5

**PROPOSITION DE SCÉNARIO DE GRILLE D'ÉVALUATION DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-THOMAS (JOLIETTE)**



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-THOMAS

**PROPOSITION DE SCÉNARIO DE GRILLE D'ANALYSE DE
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT**

AVRIL 2006



DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable, c'est faire en sorte que les citoyens, groupes, institutions, entreprises et États intègrent dans leurs politiques, programmes, actions et projets les trois objectifs suivant de façon simultanée et équilibrée :

1. Améliorer l'équité sociale :

Permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés. Améliorer la qualité de vie par l'accès pour tous à l'emploi, l'éducation, les services médicaux, sociaux etc.

2. Améliorer l'efficacité économique:

Favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés humaines.

3. Maintenir l'intégrité de l'environnement

Intégrer la préoccupation du maintien de la diversité des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques.

QU'EST-CE QUE LA QUALITÉ DE VIE ?

(définition de Villes et Villages en santé)

- Accès à l'eau potable, logement de qualité et de la nourriture;
- Sentiment de sécurité;
- Accès à un travail satisfaisant;
- Les jeunes ont envie d'y rester et d'y fonder une famille;
- L'environnement physique est respecté;
- Présence de plusieurs groupes d'entraide qui sont articulés entre eux;
- Les activités culturelles sont importantes et permettent de renforcer le sentiment d'appartenances des citoyens;
- L'accès aux différents services publics et privés est facilité pour tous;
- L'activité économique est importante et diversifiée;
- Les citoyens ont accès à des services de santé adéquats et sont en bonne santé.



GOUVERNANCE									
Critères	Objectifs	Détails	Évaluation					Commentaires	
			Sans objet	2 pts	1 pt	0 pt	- 1 pt		-2 pts
Synergie et création de valeur	Gestion des ressources humaines	le projet a pu mobiliser au moins deux ressources humaines de la communautés							
		Le projet a reçu un soutien technique, financier ou humain de la part d'un ou l'autre pallier de l'État							
		Le projet permet de développer des échanges spécifiques et favorise le partenariat							
	Cohérence de la démarche	Le projet est cohérent avec la mission du porteur de projet (organisme ou autre)							
		Le projet est cohérent avec le plan de développement provenant des consultations							
		Le projet est cohérent avec le plan de développement de la MRC de Joliette							
		Le projet est cohérent avec le plan de développement de la région Lanaudière							
Conception du projet	Validation technique	Le projet a été validé par des personnes compétentes (soutien d'expert, demande de conseils etc.)							
Innovation	Projet innovateur	Le projet est innovateur et apporte une valeur ajoutée nouvelle dans la municipalité							
Démocratie	Sensibilisation et information de la population	La population a été informée et sensibilisée face au projet							
	Outils de concertation	Des partenaires locaux et régionaux sont attachés au projet							
TOTAL									



ENVIRONNEMENT

Critères	Objectifs	Détails	Évaluation					Commentaires
			Sans objet	2 pts	1 pt	0 pt	- 1 pt	
Protection du milieu naturel et du cadre de vie	Identification des impacts	Les impacts directs ont été évalués rigoureusement						
		Les impacts indirects ont été évalués de manière rigoureuse						
		Le projet prévoit un mécanisme de gestion des impacts nuisibles						
Mise en valeur du patrimoine	Valorisation du patrimoine naturel	Le projet met en valeur le patrimoine naturel						
Gestion des ressources naturelles	Utilisation des ressources naturelles	Le projet prévoit une utilisation optimale des ressources naturelles						
	Développement d'une utilisation des ressources renouvelables	Le projet privilégie l'utilisation de produits recyclés ou réutilisés						
		Le projet prévoit l'utilisation de moyens et de ressources non nuisibles à l'environnement						
		Le projet favorise l'utilisation d'énergies renouvelables						
TOTAL								



ÉCONOMIE

Critères	Objectifs	Détails	Évaluation					Commentaires	
			Sans objet	2 pts	1 pt	0 pt	- 1 pt		-2 pts
Efficacité économique	Optimisation des coûts du projet	Les coûts relatifs aux autres dimensions sont considérés							
		Les coûts reposent sur des estimations documentées							
	Optimisation du financement	Le financement du projet est diversifié et complet							
Maîtrise des impacts économiques	Maîtrise des impacts	Une évaluation des impacts économiques positifs du projet sur la municipalité, les entreprises, les organismes et les individus a été réalisée							
		Une évaluation des impacts économiques négatifs du projet sur la municipalité, les entreprises, les organismes et les individus a été réalisée							
Développement économique	Diversification économique	Le projet permet de diversifier l'économie locale (favoriser le démarrage ou l'expansion d'une ou plusieurs entreprises)							
	Dynamisme économique et innovation	Le projet favorise l'achat local							
		Le projet répond à une demande locale non satisfaite							
Création d'emplois	Le projet permet de créer directement des emplois durables et bien rémunérés								
TOTAL									



SOCIAL/ culturel

Critères	Objectifs	Détails	Évaluation					Commentaires	
			Sans objet	2 pts	1 pt	0 pt	- 1 pt		-2 pts
Éducation/formation	Amélioration des connaissances	Le projet favorise l'accès à l'éducation ou à la connaissance							
Santé et bien-être	Amélioration de la santé	Le projet permet aux individus d'améliorer leur santé							
		Le projet permet d'accroître ou de diversifier les services sociaux ou communautaires dans la municipalité							
		Permet d'augmenter les services ou les activités de loisir							
Sécurité	Amélioration de la sécurité	Le projet permet à la communauté d'améliorer ou de maintenir la sécurité et le respect du bien commun et d'autrui							
Capital social		Sentiment d'appartenance à la communauté							
		Permet de redynamiser le bénévolat							
		Le projet permet de développer des liens entre les membres de la municipalité							



Critères	Objectifs	Détails	Évaluation					Commentaires	
			Sans objet	2 pts	1 pt	0 pt	- 1 pt		-2 pts
Contrainte de l'exode et Augmentation de la population		Le projet permet d'attirer des nouvelles familles ou des jeunes							
		Le projet apporte une valeur ajoutée à la communauté qui permet la rétention de sa population et surtout de ses jeunes							
Équité	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion	Le projet permet d'inclure des personnes moins favorisées socialement							
		Le projet permet d'inclure au moins une personne défavorisée financièrement et/ou socialement							
TOTAL									



VUE D'ENSEMBLE DU SCORE DU PROJET

ÉLÉMENTS	SCORE	COMMENTAIRES
Gouvernance Environnement Économie Social		
TOTAL		

DÉCISION DU COMITÉ :

- Recommandé au conseil municipal sans modifications
- Recommandé au conseil municipal sous condition de se conformer aux conditions suivantes :
 -
 -
 -
 -
- Refusé

